

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 12/11/2008

Réception par le Prefet : 12/11/2008

Publication : 14/11/2008



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2008-12-7-3

Séance du vendredi 7 novembre 2008

### **SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AUX COMMUNES ET STRUCTURES INTERCOMMUNALES : COMMUNE DE BARTENHEIM.**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° E 6-2008 du 20 mars 2008 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU la délibération n° 2000/I-702 du Conseil Général du 9 décembre 1999 relative à la révision des aides aux bibliothèques communales et intercommunales,
- VU la délibération n° 96/III-702 du Conseil Général du 8 juillet 1996 relative au développement de la lecture publique donnant compétence à la Commission Permanente pour l'examen des demandes des communes,
- VU la délibération n° 2008/I/7<sup>e</sup>-02 du Conseil Général des 13 et 14 décembre 2007 relative au budget de la Médiathèque Départementale,
- VU les avis de la Commission de la Culture et du Patrimoine en date du 08 octobre 2008,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Accorde une subvention à la commune de Bartenheim d'un montant de 1 441,00 € pour l'équipement informatique de la bibliothèque municipale ;
- ❖ Autorise le Président à signer la convention jointe au rapport ;

- ❖ Précise que la dépense correspondante d'un montant de 1 441,00 € sera prélevée sur le programme D032, chapitre 204, nature 20414, fonction 313, enveloppe 103397 du budget départemental.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small 'u' and 'n' visible below the vertical line.

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions